

A₁ Bois et forêts. — Servitudes relatives à la protection des bois et forêts soumis au régime forestier.

I₄ Électricité. — Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques.

T₇ Servitudes techniques relatives à l'entretien des zones de drainage, des canalisations, des installations particulières. — Plan circulaire de 20 cm contre sur l'arrêté de M. le Préfet pour l'ensemble du département.

PLAN LOCAL D'URBANISME

COMMUNE DE

LUPPY

5 PLAN DES SERVITUDES

Echelle 1/5000

APPROUVE LE : 04.08.76
MISE EN REVISION LE : 06.08.82
APPROBATION DE LA REVISION DCM DU 1.12.2008
Date de référence : 01.6.84

